



Nouméa, le 24 avril 2020

Réunion du 24 avril

Le gouvernement a réuni les organisations patronales, les syndicats de salariés, les chambres consulaires et certains syndicats professionnels ce matin à 11 h 00, en présence des membres du cabinet de M. Christopher GYGES.

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

Fret aérien :

Deux rotations par semaine avec le Japon sont programmées sur le mois d'avril. Il est fait part par contre d'une absence de visibilité pour le mois de mai. Ces rotations sont utilisées en priorité pour les besoins de premières nécessités et le matériel de santé, puis ouvert à d'autres marchandises.

Le gouvernement n'a pas d'informations concernant le fret depuis l'Australie.

Il est porté à la connaissance du gouvernement, que les transitaires indiquent que les capacités de fret aérien sont réquisitionnées par la Nouvelle-Calédonie. Il serait donc bien de communiquer mieux sur ce point.

Dailly inversée

Le gouvernement indique qu'elle ne nécessite pas de texte d'application réglementaire. Le gouvernement s'est rapproché de la FBF et de l'Etat pour son instauration. Une réunion est prévue lundi prochain. Dès qu'elle sera opérationnelle, le gouvernement nous le communiquera.

Concernant les autres textes d'application de la loi de soutien à l'économie de décembre 2019, la volonté est de les faire passer mi-mai.

Prêt Garanti Etat

Le gouvernement s'est rapproché de la FBF pour avoir de la visibilité sur les dossiers acceptés. La FBF a précisé qu'elle ne dispose pas d'indicateurs à jour. Elle a tout de

même indiqué que sur les deux premiers jours de disponibilité du PGE, les banques ont enregistré 600 demandes. Un bilan sera fait fin avril.

Secteurs les plus touchés

Le gouvernement travaille sur des accompagnements spécifiques au secteur du tourisme, secteur aérien, transport. L'ensemble des mesures d'accompagnement s'arrêtant à la fin de la période de confinement, aujourd'hui acté au 3 mai, une réflexion est en cours pour une prolongation de l'accompagnement après cette période de confinement via des mesures spécifiques.

Chômage partiel

La volonté du gouvernement est celle d'un décaissement du remboursement des avances à fin avril. Des discussions sont en cours avec le Haut-Commissariat pour une avance au prêt de l'AFD afin de financer la mesure.

Fond de solidarité Etat

Il est demandé si les nouvelles dispositions du FSE sont applicables en Nouvelle-Calédonie, il est indiqué que l'aide complémentaire augmentée en avril était bien applicable en Nouvelle-Calédonie.

Présentation des indicateurs

Le support de présentation doit être transmis par le gouvernement.

Demande aide Province sud : 4300 entreprises

Ce jour, 4^{ème} arrêté a été pris, avec 829 bénéficiaires, pour 158 millions de francs.

A ce jour, 1500 entreprises ont bénéficié de l'aide, pour 260 millions de francs

Cela ne concerne que l'aide à la trésorerie. L'aide au maintien de l'effectif arrivera dans un second temps.

Demande PGE : 600 sur deux premiers jours

Chômage partiel (chiffres du 19/3 au 22/4)

522 000 jours

15 200 salariés

1623 entreprises

dont 1259 emploient moins de 10 salariés

dont 828 ont mis 100% de leur effectif au chômage partiel

Présentation des secteurs et communes les plus représentés dans les demandes. Voir la présentation lorsqu'elle nous sera adressée.

Présentation des indicateurs relatifs au report fiscal :

81 entreprises ont fait la demande.

Pour 161 millions de francs dont 88 millions de TGC

A noter que le mois d'avril n'est pas un mois important en matière déclaration et paiement fiscal. Le gros du report est donc attendu au mois de mai.

Ces chiffres comprennent aussi l'IRPP pour les entreprises au statut de personne physique.

Concernant le report de cotisation sociale, la CAFAT n'a pas de visibilité encore sur l'impact.

En matière de stock de biens alimentaires, une tension est à noter sur les œufs provenant de Nouvelle-Zélande et le riz. Mais selon la DAE, le Vietnam et l'Inde a rouvert leurs exportations de riz le 22 avril.

Questions

PGE

Il est demandé à avoir des informations des banques concernant les rejets de PGE, notamment concernant les raisons du rejet et le taux moyen de part de CA accordé. En réponse, le gouvernement indique que la FBF a précisé être à ce jour dans la phase d'instruction et n'est pas encore capable de faire un reporting fin.

Une remontée est aussi communiquée sur des difficultés rencontrées par des entreprises avec leur banque. Il est aussi noté l'absence d'uniformisation des démarches au sein de la même banque, selon le chargé de clientèle.

Le gouvernement rappelle la possibilité de saisir la Médiation du crédit.

Il est indiqué que les banques ne font pas toujours de notification écrite des rejets, or cela est nécessaire pour saisir la médiation. Il serait bon que cela soit rappelé aux banques.

Il est aussi remonté que la procédure est conséquente, avec vérification très lourde des banques, alors qu'on a besoin ici de formalité rapide et qu'on avait compris que la garantie à 90% de l'Etat devait justement permettre une étude rapide des demandes.

Arrêté Chômage partiel et autres mesures de la délibération

Il est fait état de l'arrêté relatif au chômage partiel et la rédaction du 1^{er} article relatif aux conditions pour en bénéficier.

Il est porté à la connaissance du gouvernement des distorsions entre l'arrêté et la délibération. Il est aussi porté à la connaissance du gouvernement la problématique des 15 jours de rétroactivité de la mesure, jugé trop court.

Il est aussi fait état de la problématique liée à l'absence d'information encore de la part de la DTE sur quel dispositif s'appliquera pour l'entreprise bien qu'ayant été sur les arrêtés. La DTE voulant demander les pièces inscrites à la délibération, pour indiquer si l'entreprise bénéficie du dispositif commun ou spécifique.

Il est par ailleurs demandé quand seront pris les arrêtés complémentaires relatifs à l'indemnité de maintien à domicile, aux dividendes, etc. Le gouvernement indique que leur rédaction est en cours.

Le gouvernement indique que le versement de la CAFAT voulu fin avril englobera les allocations de mars et d'avril.

Prêt AFD

La garantie de l'Etat quant au prêt AFD est subordonnée à des réformes. Il est demandé si le prêt lui-même est conditionné à l'adoption de ces réformes. Le gouvernement assure que la garantie ou le prêt n'est pas conditionné à la mise en œuvre de ces réformes, mais à des engagements d'adoption de ces réformes.

A une question relative à un prêt relais auprès des banques, il est indiqué que cette option n'est pas écartée mais il est plutôt privilégié une option avec l'Etat et l'AFD.

Refinancement des banques

Il est souligné que l'IEOM a refinancé la zone Pacifique à hauteur de 50mds. Il est demandé si la part affectée à la Nouvelle-Calédonie est connue. Le gouvernement n'a pas cette info.

Concernant les modalités de rencontre, il est possible que des rencontres bilatérales prennent le relais. Les modalités de rencontre seront sans doute revues. La réunion de mardi prochain est maintenue, sauf contre indication.

PROCHAINE REUNION – MARDI 28 AVRIL 2020 A 11H